

% Angles d'Attac

association pour une taxation des
transactions financières et pour
l'action citoyenne

Bulletin d'information mensuel
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,
1205 Genève – www.suisse.attac.org

Numéro 82 – janvier 2012

>>> SOMMAIRE >>>

Affaire Nestlégate – p. 1 + 12

Droit de timbre et réforme fiscale écologique? – p.2

Comment redistribuer 25 milliards par an
au profit de la population – p.2+3

Taxe sur les transactions financières :
position regrettable de la Suisse – p.4

6 semaines de vacances pour tous – p.4

Collectif pour un audit de la dette publique et
projet de nouveau traité européen – p.5

Impressum – p.6

Les multinationales suisses
doivent respecter les droits humains – p.6

Echec de la COP17 à Durban – p.7

Le rôle des femmes dans l'agriculture – p.7

L'Europe, dépendante des terres des autres – p.8+9

Tour de Lorraine 2012 – p.10

Plateforme nationale
pour la souveraineté alimentaire – p.11

2012 – p.12

Leur crise, nos solutions – conférence de
Susans George – p.12

>>> L'affaire du Nestlégate dans l'œil de la justice vaudoise: le dernier round décisif >>>

Les 24 et 25 janvier 2012, l'entreprise Nestlé et la société suisse de surveillance Securitas passent en jugement à Lausanne pour espionnage du mouvement citoyen attac. L'affaire « Nestlégate » qui avait éclaté en 2008 revient sur le devant de la scène. Ce procès civil est décisif puisqu'il nous permettra de voir la façon dont la justice vaudoise entend traiter une affaire de violation des droits des citoyen-ne-s par l'une des plus puissantes multinationales au monde.

Nestlé et Securitas sont accusés d'atteinte à la personnalité et de violation de la loi sur la protection des données. Suite à la révélation par la télévision suisse-romande, le 12 juin 2008, de l'espionnage des membres d'attac Vaud par Securitas sous mandat de Nestlé, des plaintes avaient été déposées. En automne 2003, en effet, une taupe agissant sous le nom d'emprunt de « Sara Meylan » avait infiltré le groupe de travail d'attac qui rédigeait un livre critique sur les agissements de la multinationale. Selon la pratique du sous-marin, « Sara M. », avait assisté aux réunions privées des huit auteur-e-s, s'était procurée des informations confidentielles

et avait rédigé des rapports détaillés non seulement sur le contenu des discussions mais aussi sur la vie privée des auteur-e-s à l'attention de Nestlé. En septembre 2008, les plaignant-e-s découvraient que Sara Meylan n'était pas seule à réaliser ses activités d'espionnage. Un deuxième sous-marin de Securitas/Nestlé avait refait surface. C'est sous son vrai nom que la deuxième taupe participait toujours aux réunions d'attac, mettant en lumière les mensonges effrontés des deux entreprises qui prétendaient alors que l'espionnage avait pris fin avec le départ de Sara Meylan en juin 2004.

L'éclatement de l'affaire Nestlégate en été 2008 avait fait grand bruit. 62 conseillers nationaux et 12 conseillers aux États s'était alors mobilisés et avaient condamné les agissements des deux entreprises dans un manifeste. Même la conseillère fédérale à la tête du Département fédéral de la justice et la police, Evelyne Widmer-Schlumpf, avait condamné ces pratiques d'infiltration. Nestlé a misé, pour sa défense,

Suite en dernière page >>>



Berne: des minutes de silence pour les victimes de la politique de Nestlé - journée d'action du 22 juillet 2008 à l'appel de syndicats et ONG de Colombie

>>> Droit de timbre et réforme fiscale écologique? >>>

Le 1er décembre, le Conseil fédéral a annoncé son intention d'étudier une réforme fiscale écologique. Une déclaration de bonnes intentions sans incidences concrètes pour le moment. Un rapport est attendu pour le milieu de l'année. Cependant, une autre décision plus concrète a été prise le même jour par le Conseil fédéral : l'abolition du droit de timbre d'émission sur le capital propre. En clair, l'impôt perçu lors de la création d'actions ou de parts sociales suisses sera supprimé. Cette décision entre dans le cadre de la 3e réforme de l'imposition des entreprises et provoquera une diminution des entrées annuelles de 700 millions de francs dans les caisses de la Confédération.

Les attaques contre le droit de timbre sont dans l'air depuis un moment déjà. La mesure prise en décembre n'est que la première parmi d'autres projets «visant à améliorer le cadre fiscal de la place financière suisse». En effet deux autres droits de timbre, sur le commerce des titres et sur les polices d'assurance, sont dans le collimateur des experts financiers. Leur suppression représenterait un manque à gagner supplémentaire d'environ 2'000 millions de francs par an.

En présentant son projet de réforme fiscale écologique, le même jour que l'abolition du droit de timbre sur le capital propre, le Conseil fédéral ne peut être plus clair sur ses intentions. Selon son communiqué, «les ménages et les entreprises ne devraient pas payer plus d'impôts mais d'autres impôts». Mais on ne peut s'empêcher de tirer un parallèle entre les deux décisions prises le même jour : les taxes supplémentaires qui seront introduites sur les activités polluantes devront inévitablement servir à contre-balancer les centaines de millions perdus dans les cadeaux faits à la place financière.

On voit là tous les dangers liés aux notions de croissance ou d'économie verte. Le risque est grand que les bonnes intentions de certains écologistes soient récupérées par l'industrie et la finance pour s'ouvrir de nouveaux marchés et amasser de nouveaux bénéfices au détriment des consommateurs et travailleurs.

L'association patronale economiesuisse l'a d'ailleurs bien compris. Dans un dossier sur les technologies vertes (cleantech) daté du 16 août 2011, elle déclare : «L'économie verte a le vent en poupe partout dans le monde et le cleantech renferme un grand potentiel de croissance. (...) Le défi du cleantech concerne de ce fait toutes les entreprises et est susceptible de leur ouvrir de nouveaux champs d'activités. (...) Compte tenu de ces tendances, le cleantech représente une chance énorme pour les entreprises».

L'écologie n'est pas une problématique neutre qui se placerait en dehors des débats gauche-droite. Les enjeux se chiffrent en milliards et ce sera une importante bataille politique de savoir comment ces sommes se répartiront – que ce soit du point de vue des coûts ou des bénéfices. Les réformes écologiques ne peuvent pas être séparées des revendications sociales. La gauche et les verts doivent être très attentifs sur ce qui se prépare. Tout ce qui est vert n'est pas bon à manger!

Lechim

>>> Comment redistribuer 25

Le Réseau de réflexion (Denknetz) a élaboré un plan d'action pour une réforme fiscale en Suisse qui permettrait d'obtenir 25 milliards supplémentaires par année pour les redistribuer au profit de la population. Appliquer ce plan signifierait un retournement radical de la politique fiscale actuelle. Hans Baumann a montré de manière convaincante comment les richesses se sont concentrées au cours des dernières années en Suisse et comment la fiscalité n'y a rien changé mais a, au contraire, contribué à creuser encore davantage les écarts entre riches et pauvres.

Exposé de Hans Baumann à l'Université d'automne d'attac 2011

Comme la plupart des pays européens, la Suisse a connu, au cours des vingt dernières années, une redistribution massive des richesses en faveur des entreprises, des hauts salaires et des grosses fortunes. Les profits excessifs, l'augmentation des grandes fortunes et des hauts salaires ne sont le plus souvent pas investis dans l'économie réelle, mais sont dirigés vers les marchés financiers internationaux déjà hypertrophiés.

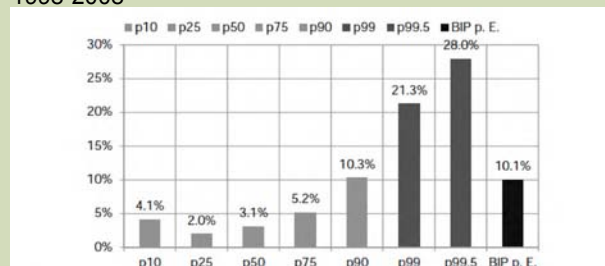
Entre 1998 et 2008, l'augmenta-

tion réelle des salaires (compte tenu de l'inflation) est de 4,1% pour les 10% les plus bas, tandis que les 10% les plus hauts bénéficient d'une progression de 10,3%. Pour les 1% les plus hauts, le gain s'élève même à 21,3%. Par rapport au produit intérieur brut (PIB, soit tout ce qui est produit au cours d'une année en Suisse), la part de ces 1% a passé de 3% du PIB (soit 12 milliards) en 1997 à 6% (soit 31 milliards) en 2006. La part des salaires à l'exception des 1% les plus élevés a en revanche reculé et passe de 55% à 48% du PIB durant la même période.

En Suisse, la répartition de la fortune est extrêmement inégale. Selon une étude du Crédit Suisse, les 1% les plus riches possèdent presque 60% de la fortune totale, tandis qu'il en reste moins de la moitié pour les 99%. Comparé aux autres pays européens, la fortune moyenne est plus élevée en Suisse, mais si l'on prend uniquement les 50% les moins riches, leur fortune y est en moyenne plus petite qu'ailleurs en Europe. Les inégalités de la fortune se sont creusées les dernières années. En 1997, 50% des fortunes déclarées étaient le fait de 4,3% des contribuables. Dix ans plus tard, 50% de la fortune sont attribués à seulement 2,2% des contribuables. On pourrait penser que la politique fiscale

Les faits de la distribution: L'écart salarial

L'augmentation réelle des différents classes de salaire 1998-2008



Datenquelle: Bundesamt für Statistik (Lohnstrukturerhebung (p10 bis p90), Landesindex der Konsumentenpreise sowie Volkswirtschaftliche Gesamtrechnung) sowie Bundesamt für Sozialversicherungen (Beitragszahler-statistik (p99 und p99.5))

était un instrument pour corriger dans une certaine mesure les inégalités. Mais c'est de moins en moins le cas ces dernières années en Suisse. A une augmentation des inégalités, on a répondu par des allègements fiscaux pour les hauts revenus et surtout pour les entreprises. Des calculs montrent que les impôts effectivement payés par les entreprises représentaient en 1990 19,3% des bénéfices nets. En 2008, ce ne sont plus que 6,9%. Et ce n'est pas fini. La réforme III de la fiscalité des entreprises est déjà annoncée. Allons-nous vers une grève fiscale des entreprises ?

Par ailleurs, on constate que globalement, la répartition du revenu disponible – c'est-à-dire ce dont les personnes disposent après paiement des impôts et des charges sociales obligatoires (caisse maladie, deuxième pilier) et de taxes diverses – est devenue plus inégale. Ceci confirme que la fiscalité n'a en rien empêché la progression des inégalités.

Face à cette réalité, le Réseau de Réflexion propose une politique fiscale en rupture avec la tendance actuelle. Il démontre, chiffres à l'appui, que des augmentations ciblées d'impôts et d'autres mesures permettraient de générer des recettes supplémentaires d'environ 25 milliards par année. Ces mesures sont notamment l'augmentation des impôts sur les entreprises et sur les hauts revenus, l'introduction d'une taxe successorale, la suppression des subventions des primes de caisse maladie après introduction de primes proportionnelles au revenu ou encore la réduction du détournement fiscal. Les recettes ainsi obtenues correspondraient à peine à 5% du PIB, à peu près ce que les entreprises auraient dû payer en plus si elles avaient été imposées selon les taux en vigueur en 1990.

Pour le Réseau de Réflexion, il semble peu réaliste de s'at-

tendre à ce que ces propositions deviennent rapidement réalité. Mais il s'agit dans un premier temps de mettre fin à l'inertie qui paralyse les discussions sur la politique fiscale et de poser la question de la répartition des ressources de la société et avec quels moyens résoudre les problèmes sociaux.

Références : Support de présentation de Hans Baumann : http://www.suisse.attac.org/IMG/pdf/Baumann_Redistribuer_25_milliardsV4-1.pdf

Les impôts en Suisse : des faits éloquentes.: http://www.attac.ch:16080/geneve/IMG/pdf/08_Di_Baumann_Impots_en_suisse_Les_Faits.pdf

Hans Baumann, Beat Ringger (éd.), Richtig steuern, édition 8, 2011 (en allemand).

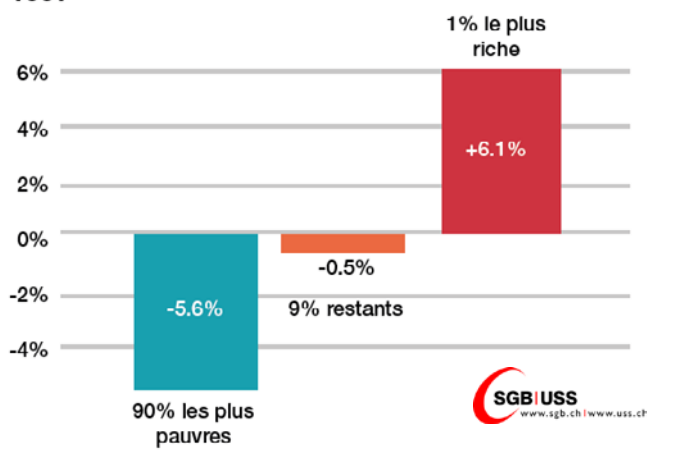
Site du Réseau de Réflexion : <http://www.denknetz-online.ch/>

Union Syndicale Suisse, Rapport sur la répartition des revenus et la fortune en Suisse: http://fr.verteilungsbericht.ch/portfolio/rapport_telecharger

Impôts / Mesures	Recettes estimées en mia CHF par an
Augmentation des impôts sur les entreprises (bénéfices, capital, impôts spéciaux sur les transactions financières et les instituts financiers)	15.2
Taxe successorale nationale	7
Réduction de la fraud fiscale par l'introduction de l'obligation d'information automatique des services fiscaux, aussi à l'intérieur du pays	1
Introduction d'un impôt sur les plus-values de 25 pour cent lorsque les sommes de ces plus-values dépassent CHF 5000.-.	2
Augmentation des impôts directs sur le revenu pour les hauts revenus et les bonus fédéraux et plafonnement des possibilités de déduction	4.6
Écrémage des plus-values immobilières	2
Primes de caisses maladies fonction des revenus et du patrimoine	4
Total intermédiaire	35.8
Marge de sécurité	7.2
Total	28.6

Ressources supplémentaires possibles estimées par le Denknetz

Modification de la répartition de la fortune depuis 1997



Source: Rapport USS sur la répartition de la fortune



Taxe sur les transactions financières: position regrettable de la Suisse

Le premier débat des ministres des Finances de l'Union européenne consacré à l'instauration dans l'Union européenne d'une Taxe sur les transactions financières (TTF) a tourné en eau de boudin mardi 8 novembre.

Ces derniers temps, on a beaucoup parlé – sans beaucoup agir – de l'introduction d'une taxe sur les transactions financières. Le 28 septembre dernier, la Commission européenne avait fait une proposition de TTF. En novembre, c'était au tour des ministres des finances de l'UE d'en débattre.

Le projet a été soutenu par sept pays, dont la France, l'Allemagne et l'Espagne, qui partagent l'avis de la Commission : il est nécessaire de faire participer le secteur financier à la résorption de la crise, de décourager la spéculation et d'harmoniser des pratiques disparates au sein de l'UE.

Quatorze autres pays se sont par contre opposés à la TTF. Parmi eux, la Grande-Bretagne et la Suède, qui redoutent des délocalisations d'entreprises en dehors de l'UE, au cas où la taxe ne serait pas appliquée à l'échelle mondiale. Une telle position revient à repousser éternellement son introduction. Les déclarations du G20 de Nice qui font référence à une telle taxe n'ont en effet aucune chance de déboucher sur quelque chose de concret pour le moment.

Reste la possibilité d'introduire dans un premier temps une TTF au sein de la seule zone euro où une majorité favorable n'est pas exclue. Si cela devait aboutir, nous ne pouvons que fortement regretter la position exprimée par Eveline Widmer-Schlumpf dans ce débat. La Ministre des finances qui avait fait le déplacement à Bruxelles y a rappelé que "Berne s'est déjà prononcé négativement sur le sujet". [1]

Lechim

[1] Source : Le Courrier du 9.11.2011

La Taxe Tobin

à l'exemple du couple Hildebrand

Selon le rapport de la BNS, Hildebrand et sa femme ont effectué sept importantes opérations durant l'année 2011 pour un volume de quelque 2 millions de francs. Si une taxe sur les transactions financières (TTF) de 0,1% existait, les institutions bancaires auraient dû prélever une taxe de 2'000 francs sur ces opérations. Les opérations du couple Hildebrand n'auraient pas été plus morales pour autant, mais cela montre les possibilités qu'offrirait une TTF sur ce que certains qualifient "d'opérations de change banales."

Selon les estimations d'Attac, une taxe sur les transactions financières de 0,1% au niveau mondial permettrait de dégager des recettes de plus de 400 milliards de francs par an. Elle aurait également un effet indirect en retenant certains à se livrer à des opérations spéculatives qui, si elles peuvent être très bénéfiques pour eux, ont surtout pour effet de s'effectuer au détriment des intérêts généraux.

Attac demande à la Suisse de s'engager en faveur de l'introduction d'une telle taxe..

>>> 6 semaines de vacances pour tous >>>

L'initiative populaire « 6 semaines de vacances pour tous » du syndicat Travail.Suisse sera soumise en votation le 11 mars. Elle demande que l'article 110 de la Constitution soit complété ainsi : « Tous les travailleurs ont droit à des vacances payées de six semaines par an au minimum ».

Sans surprise, le Conseil fédéral et le Parlement ont rejeté l'initiative. Dans ce pays, chaque progrès pour les travailleurs et travailleuses a été acquis de haute lutte ; il en sera de même pour allonger le temps de vacances pour toutes et tous.

Augmentation de la charge de travail

Avec la mutation structurelle de l'économie, la charge au travail a massivement augmenté. Une étude du SECO sur le stress réalisée en 2010 montre qu'un tiers des travailleurs et travailleuses souffrent de stress chronique. C'est 7% de plus qu'il y a dix ans. Le Seco estime les coûts de la charge de travail élevée et du stress à 10 milliards de francs par an. Ce chiffre est à mettre en comparaison avec les six milliards que coûterait une semaine de vacances supplémentaire.

Une revendication historique

La diminution du temps de travail est une revendication historique du mouvement ouvrier qui a été un peu délaissée ces dernières années. En effet, les dernières baisses du temps de travail ont parfois été combinées avec une diminution des salaires. Pour ceux et celles, toujours plus nombreux, qui travaillent à temps partiel, le seul résultat a été une diminution du revenu ! Les working poor voient aussi leur situation se détériorer.

Dans d'autres cas, la réduction du temps de travail s'est effectuée sans embauche complémentaire



et a représenté une augmentation de la charge du travail : effectuer les mêmes tâches dans un temps plus court. Ces deux phénomènes expliquent en partie le peu d'importance accordée à cette question par les syndicats ces dernières années, alors que la poussée du chômage justifierait une meilleure répartition du travail entre tous et toutes.

La productivité augmente plus vite que les salaires

Une autre explication est à chercher dans la faiblesse du mouvement ouvrier à résister à la pression du patronat en faveur de la diminution du coût du travail. Une semaine de vacances supplémentaire ne représente pourtant qu'une diminution du temps de travail d'environ 2%. C'est une charge plus que supportable pour les entreprises.

Si on compare l'évolution de la productivité et celle du salaire moyen entre 1992 et 2007, on voit que la productivité a augmenté de 21,5% et les salaires de 4,3% ; les travailleurs et travailleuses produisent aujourd'hui pour le même salaire beaucoup plus qu'il y a 20 ans. Pendant des années, les actionnaires et les managers se sont accaparés les fruits de la croissance. Il est temps que les travailleurs et travailleuses bénéficient aussi de cette augmentation de productivité. Des vacances plus longues constituent une participation légitime des travailleurs aux progrès réalisés par la productivité ces dix à vingt dernières années.

Lechim

>>> Collectif pour un audit de la dette publique et projet de nouveau traité européen >>>

Le sommet européen du 9 décembre a décidé d'adopter un nouveau traité européen dès le mois de mars. Ce texte exigera des États qu'ils insèrent dans leur Constitution une «règle d'or» pour la réduction de leur déficit public. En le limitant à 0,5% du PIB en temps normal, cette règle agira comme un carcan d'austérité, empêchant toute politique économique alternative.

En France, le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique – auquel participe Attac – a décidé de mener campagne contre ce projet.

Le projet de traité prévoit par ailleurs de durcir les règles qui figuraient déjà dans le Traité de Maastricht puis de Lisbonne, en imposant de lourdes sanctions «immédiates» et «automatiques» aux pays contrevenants. En outre, concernant le stock actuel des dettes publiques, le nouveau traité exclurait toute annulation, même partielle, pour les pays en difficulté, telle celle concédée récemment dans le cas de la Grèce.

Partout les citoyens, les usagers des services publics, les assurés sociaux devront payer pour rembourser les banques, même si celles-ci ont spéculé sur les obligations d'État et prêté à des taux

abusifs. Alors que la dette résulte pour une large part des dérives de la finance et des cadeaux fiscaux décidés depuis vingt ans au profit des catégories aisées !

Un traité antisocial et antidémocratique

Ce traité, purement punitif, ne prévoit rien pour réduire le pouvoir de l'industrie financière ou approfondir les solidarités entre peuples européens. Il contraindrait les États à des politiques d'austérité sans limites. Le caractère de plus en plus antisocial et antidémocratique de la construction européenne suscitera des luttes sociales et citoyennes légitimes mais fera aussi le jeu des démagogues nationalistes et xénophobes.

Décidé en quelques semaines sous la pression des agences de notation, ce nouveau traité risque d'être ratifié en hâte par voie parlementaire, dans le dos des peuples. Son adoption marquerait un recul décisif de la démocratie en France et en Europe. Il appartient aux mouvements sociaux européens d'empêcher ce recul en imposant un vrai débat démocratique sur la dette publique, les alternatives à l'austérité et une nouvelle construction européenne.

Collectif pour un audit citoyen de la dette publique



Mobilisation nationale contre l'arnaque de la dette

En France, le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique appelle tous les citoyens à se mobiliser dans leurs quartiers, leurs villages, leurs lieux de travail, pour construire ensemble ce débat. Une réunion nationale des Collectifs locaux pour l'audit citoyen de la dette est prévue le 14 janvier à Paris pour échanger sur les pratiques et pour coordonner les initiatives. Le 15 janvier, une journée des alternatives intitulée «Leur dette, notre démocratie» est organisée par Attac en partenariat avec Mediapart.

Le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique cherche à faire contrepoids au rouleau compresseur médiatique de la dette qui justifie la mise en place de mesures injustes : d'une part, des coupes violentes dans les salaires, dans les pensions, dans la fonction publique et les services publics, et des attaques sur le droit du travail ; de l'autre, un

statu quo inacceptable en termes de régulation de la finance.

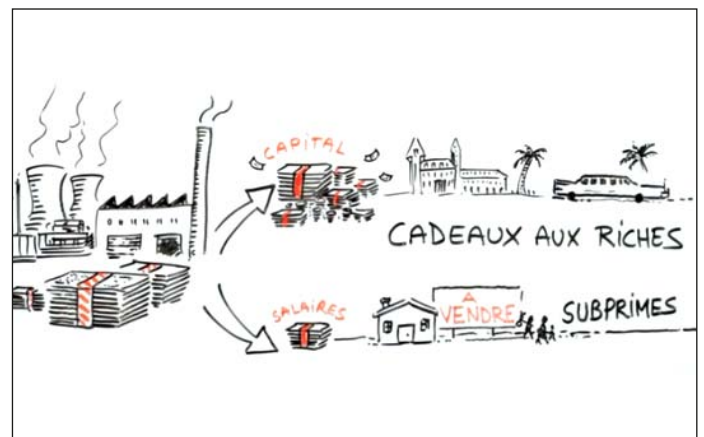
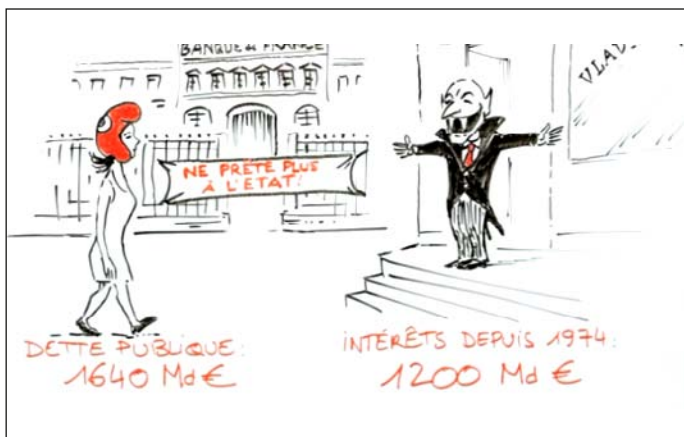
Un des objectifs principaux du collectif pour un audit citoyen de la dette publique consiste à fournir des outils de mobilisations pour dénoncer cette «arnaque» de la dette. Pour que, dans les têtes, ne règne pas le fatalisme du «il-n'y-a-pas-d'alternative-à-la-rigueur», il est plus que jamais nécessaire d'agir, au niveau européen, national et local. À commencer par exemple en signant et en faisant circuler la pétition sur www.audit-citoyen.org.

Pour en savoir

Ceux qui veulent en savoir plus sur l'analyse faite par Attac sur la dette publique peuvent lire le 4 pages publié par Attac France et la Fondation Copernic. Disponible au format PDF : http://www.france.attac.org/sites/default/files/4p_dette_attac_copernic.pdf

Sources:

www.france.attac.org et www.audit-citoyen.org



Dessins tirés de la vidéo «La crise financière, on va leur faire un dessin» accessible sur <http://www.suisse.attac.org/La-crise-financiere>

IMPRESSUM

Édité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph, Bienne
Tirage 1'600 exemplaires

ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Christine Dellsberger, Michel Pellaton, Sabrina Scardua, Jane Séligmann, GeorgeS Sontag

Les articles n'engagent que leurs auteurs. Ils ne représentent pas forcément la position d'Attac.

TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coor-ditrad.attac.org ou en envoyant un mail à coor-ditrad.ch@attac.org, ou par courrier postal auprès d'attac suisse

PROCHAINE PARUTION MARS 2012

COURRIER

DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :
Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org, rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, zurich@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne-Jura:
Case 4314, 2500 Bienne 4, bienna-jura@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

Les multinationales suisses doivent respecter les droits humains

Le Conseil fédéral et le Parlement doivent garantir par des règles contraignantes que les entreprises ayant leur siège en Suisse respectent les droits humains et les standards environnementaux partout dans le monde. C'est ce que demande la campagne «Droit sans frontières», qui réunit quelque 50 organisations. Les droits humains et la protection de l'environnement sont des questions trop importantes pour les laisser au bon vouloir des entreprises. Signez la pétition.

Glencore au Congo, Triumph en Thaïlande ou Axpo en Russie... Des entreprises suisses violent les droits humains et les standards environnementaux dans leurs activités à l'étranger. Sous la pression de campagnes publiques, nombre de sociétés ont certes pris des dispositions internes en matière de responsabilité sociale et environnementale. Ces initiatives volontaires «ne sont pas inutiles, mais elles ne sont de loin pas suffisantes pour empêcher les firmes de violer les droits humains et de porter atteinte à l'environnement», a expliqué Danièle Gosteli Hauser d'Amnesty International devant les médias à Berne. La mise en œuvre de ces intentions dépend en effet de «la bonne volonté des entreprises». De plus, les mécanismes de contrôle et de sanction sont très faibles.

Les quelque 50 organisations de droits humains et de développement, syndicats, associations de protection de l'environnement, de femmes et d'actionnaires critiques, qui constituent l'alliance «Droit sans frontières», demandent «des règles contraignantes pour les multinationales suisses». Avec leur campagne et une pétition adressée au Conseil fédéral et au Parlement, elles exigent des dispositions qui obligent les entreprises ayant leur siège en Suisse à respecter les droits humains et les standards

environnementaux. «Aujourd'hui, une maison mère n'est pas responsable des actes commis par ses filiales ou fournisseurs», a déploré Chantal Peyer de Pain pour le prochain/Action de Carême. En cas, par exemple, de violations des droits humains par une filiale de Glencore au Congo, les victimes n'ont aujourd'hui aucune possibilité de porter plainte contre la maison mère en Suisse. «Une situation très grave pour les droits humains dans de tels pays.»

En tant que «repaire de multinationales», la Suisse a une responsabilité particulière en matière d'entreprises et de droits humains, a déclaré Urs Rybi de la Déclaration de Berne. Elle abrite le plus grand nombre de multinationales au monde par habitant. A côté des entreprises traditionnelles, elle attire de plus en plus de sociétés étrangères, dont un grand nombre sont actives dans le négoce de matières premières. Une branche qui «est la plus exposée en termes de risques pour l'humanité et la nature». Le Conseil fédéral vient de proposer une réglementation claire et rapide des sociétés de sécurité privée actives à l'étranger. Pour Rybi, il est incompréhensible que la Suisse continue de prôner l'autorégulation volontaire pour le reste des entreprises.

Signez la pétition sur www.droitsansfrontieres.ch



>>> Echec de la COP17 à Durban >>>



La COP17 succombe dans l'apartheid climatique – L'antidote est l'Accord des Peuples de Cochabamba.

Les décisions issues du sommet des Nations-Unies sur le climat à Durban – COP17 – constituent un crime contre l'humanité, selon Climate Justice Now ! coalition de mouvements sociaux et de la société civile. Ici en Afrique du Sud, qui a inspiré le monde entier par les luttes de libération menée par la majorité noire du pays, les nations les plus riches ont créé avec cynisme un nouveau régime d'apartheid climatique.

«Retarder toute action réelle après 2020 est un crime aux proportions mondiales», selon Nnimmo Bassey, président des Amis de la Terre International. «Une augmentation de 4°C de la température mondiale, permise

par ce plan, est une condamnation à mort pour l'Afrique, les petits États insulaires, et les pauvres et les personnes vulnérables de l'ensemble de la planète. Ce sommet a amplifié l'apartheid climatique, les 1% les plus riches de la planète ayant décidé qu'il était acceptable d'en sacrifier les 99%».

Selon Pablo Solon, ancien négociateur en chef de l'État pluri-national de Bolivie, «il est faux d'affirmer qu'une deuxième période d'engagements du protocole de Kyoto a été adoptée à Durban. La décision actuelle a seulement été reportée à la prochaine COP, sans engagement de réduction d'émissions de la part des pays riches. Cela signifie que le protocole de Kyoto restera en vie jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un nouvel accord encore plus faible».

Les pollueurs de la planète ont bloqué toute réelle action et ont

une fois de plus choisi de renflouer les banques et les investisseurs en décidant d'étendre les marchés du carbone pourtant en train de s'effondrer, ce qui comme toutes les activités des marchés financiers de nos jours permettent surtout d'enrichir quelques privilégiés.

«Ce que certains considèrent comme de l'inaction est en fait une démonstration de l'échec, palpable, de notre système économique actuel pour répondre aux crises économiques, sociales et environnementales » selon Janet Redman, de l'Institute for Policy Studies, basé à Washington. «Les banques qui ont provoqué la crise financière sont en train de faire d'importants profits en spéculant sur le futur de notre planète. Le secteur financier, acculé, cherche un moyen de s'en sortir à nouveau en développant de nouveaux produits pour soutenir un système défaillant».

Bien que l'on parle d'une « feuille de route » proposée par l'Union Européenne, l'échec de Durban montre que c'est un cul-de-sac, une route pour nulle part. Les porte-paroles de Climate Justice Now ! appellent la communauté internationale à se rappeler qu'un véritable plan pour le climat, basé sur les besoins planétaires identifiés par les scientifiques et issu du mandat de mouvements populaires, a vu le jour lors du Sommet des Peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre-Mère en Bolivie en 2010. L'accord des peuples de Cochabamba, porté devant les Nations-Unies, a été supprimé des textes de négociations, alors qu'il proposait un moyen juste et efficace pour avancer, ce qui est terriblement nécessaire.

*Communiqué de presse
de Climate Justice Now !
Durban, Afrique du Sud
11 décembre 2011*

>>> Le rôle des femmes dans l'agriculture >>>

La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) publie son rapport 2011 sous-titré «LE RÔLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE – Comblant le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement».

La table des matières des pages III à V permet une consultation aisée de ce document de plus de 170 pages. Dans le très riche répertoire de graphiques et tableaux divers, on observera par exemple à la page 82, l'encadré 12 ; on y remarque l'augmentation régulière de l'origine humaine des situations d'urgence.

Ce que les rapporteurs dénomment les messages-clés illustre, souvent de manière dramatique, la maltraitance des femmes avec les conséquences humaines et sociales qu'elle entraîne mais aussi, ce qui est moins connu et mal documenté, les lourdes conséquences économiques d'un tel traitement. En moyenne, les femmes du Sud comptent pour 43 % de la main d'œuvre agricole et ont un moindre accès à ce que la FAO dénomme les «ressources productives». Il n'est, dès lors,

pas étonnant de lire que la productivité des agricultrices est moindre que celle des agriculteurs, puisque leur accès aux différents intrants est plus difficile. Si cette différence était comblée, la FAO note que les rendements des agricultrices pourraient s'accroître de 20% à 30% et, ainsi, réduire de 12% à 17% le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde. Le rapport enfonce le clou quant à l'avenir, en faisant remarquer que le supplément de revenu à la disposition des femmes est davantage consacré à l'alimentation, à l'habillement, à la santé et à l'éducation de leurs enfants.

Pour faire disparaître cette injustice faite aux femmes – de surcroît préjudiciable à tous la FAO préconise trois réformes d'envergure : supprimer les lourdes discriminations femmes/hommes dans tous les domaines, développer les infrastructures permettant de réduire l'effort physique, faciliter l'accès des femmes aux marchés ruraux pour autant qu'ils soient accessibles, équitables et efficients !

Autant dire que les recommandations de l'Institution de Rome ne pourront être mises en œuvre que si le capitalisme financier est mis à bas. Comment, en effet, y parvenir sans combattre la concurrence et la remplacer par la coopération, sans développer les services publics au lieu du tout marché, sans réformer radicalement les fiscalités nationales et sans instaurer une fiscalité mondiale pour financer les biens publics, sans développer en profondeur la démocratie pour définir et faire vivre d'aussi profondes transformations ?

Peut-on espérer être à la veille d'un nouveau consensus qui ne serait plus appuyé sur le triptyque de Washington (déréglementation, privatisation, libéralisation) mais sur celui, par exemple, des Indignés : régulation publique, services publics et biens publics mondiaux ?

Article publié le 19 octobre 2011
sur le site d'Attac France

Une nouvelle étude, commandée par Les Amis de la Terre Europe auprès du Sustainable Europe Research Institute (SERI) montre l'importance des échanges virtuels de terres dans le monde – à savoir, les échanges correspondant à des terres uniquement destinées à la production de produits d'exportation. La feuille de route «Pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources» de la Commission européenne vient d'ailleurs d'engager l'Europe à mesurer et mieux gérer sa consommation globale de terres [1].

Le rapport d'étude établit l'empreinte globale en terres, liée à l'importation de produits agricoles et forestiers, de l'ensemble des pays de l'Union européenne, ainsi que d'autres pays parmi lesquels les Etats-Unis, l'Australie, l'Inde et le Brésil. Cette étude atteste que la valeur de cette empreinte est un bon indicateur du niveau d'appropriation des ressources naturelles. Elle met en évidence l'ampleur de la consommation européenne en la matière ainsi que sa dépendance vis-à-vis d'autres régions du monde. Cette recherche nous enseigne que :

- L'Europe est le continent le plus dépendant en « terres importées ».
- Six des dix pays qui « importent » le plus de terres sont européens – Allemagne, Royaume-Uni, Italie, France, Pays-Bas et Espagne. L'Allemagne et le Royaume-Uni important chacun plus de 80 millions d'hectares par an.
- La consommation européenne moyenne en terres est de 1,3 hectare par personne, alors qu'elle n'est que de 0,4 hectare par personne pour des pays comme la Chine et l'Inde.
- Environ 60% des terres utilisées pour répondre à la demande européenne en produits agricoles et forestiers sont situées à l'extérieur du continent.

• On peut gager que la demande européenne en terres a encore augmenté depuis 2004, dernière année pour laquelle des données sont disponibles. On peut également gager qu'elle va continuer à augmenter, du fait de la demande croissante de l'Europe en énergies issues de la biomasse et en agro-carburants.

1. Introduction

L'Europe importe chaque année des quantités massives de denrées alimentaires et d'autres produits en provenance du reste du monde. On peut mesurer les quantités importées, mais à quelles surfaces en terres ces quantités correspondent-elles? Quelles surfaces sont uniquement affectées à la production de ces denrées et produits?

La présente note est un résumé des points saillants de la nouvelle étude menée sur l'emprise exercée sur les terres des autres pays du monde par l'Europe pour répondre à ses besoins en produits agricoles et forestiers.

La notion d'empreinte en terres qui est utilisée représente la somme des terres qu'un pays consacre à sa consommation domestique et de celles qu'il « emprunte » aux autres pays du fait de l'importation de produits comme les denrées alimentaires ou les vêtements, déduction faite de celles consacrées aux produits d'exportation.

La feuille de route «Pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources» de la Commission Européenne [1] a émis le souhait que la consommation globale en terres de l'Europe soit partie intégrante du tableau des indicateurs appelés à mesurer l'utilisation en ressources de l'Europe, répondant ainsi à une exigence des Amis de la Terre Europe et du SERI, qui avaient engagé l'Europe à mesurer son empreinte en terres, eau, carbone et matières premières [2].

L'étude montre que les niveaux élevés de consommation en Europe et l'appétit pour des produits, comme la viande, les produits laitiers, le bois et les autres produits forestiers, particulièrement exigeants en surfaces, hisse l'Europe sur la plus haute marche en termes d'empreinte en terres.

Le choix de la production pour l'exportation peut avoir des effets bénéfiques pour l'économie nationale, mais il peut également être synonyme d'accaparement des terres, de perte en biodiversité, de destruction des milieux de vie des populations locales, de mainmise sur les ressources naturelles. Qui plus est, les inégalités d'accès à la terre se traduisent directement par des inégalités en termes d'accès à la santé et de qualité de vie. Ces inégalités ne pourront être réduites sans s'attaquer à la surconsommation, au risque de voir s'accroître encore la pression sur les terres.

L'empreinte en terres permet de déterminer précisément la demande globale en terres (surfaces, usages) et peut donc être utilisée pour identifier comment l'Europe – ou d'autres régions riches – peut réduire ses « besoins » en terres. Réduire les besoins en terres est la seule manière de garantir un monde plus équitable, et riche de biodiversité.

Ce document est un résumé des résultats les plus remarquables pour l'Europe – pour les résultats des autres pays, se reporter au rapport complet : voir références.

2. Comment l'empreinte en terres est calculée

La méthodologie retenue dans cette étude pour le calcul de l'empreinte nationale en "terres" s'appuie sur une combinaison des données relatives à l'affectation des terres produites par la FAO et des données sur les échanges de produits issues du Global

Trade Analysis Project (GTAP). Seules les données relatives à la production de denrées alimentaires et de produits forestiers sont retenues. Ainsi les terres dédiées aux activités minières ou industrielles ne sont pas prises en compte. Cette méthodologie attribue la surface de terres utilisée pour la production des biens au pays destinataire/consommateur final desdits biens. Elle tient compte des terres qui peuvent être "incorporées" aux produits (comme par exemple les terres utilisées pour produire le fourrage destiné au bétail, lui-même destiné à la consommation de viande) et évalue, pour un même produit, la répartition entre les terres utilisées dans le pays destinataire final et les terres utilisées dans d'autres pays. Ainsi, ce système peut mettre en évidence les transferts de production dans d'autres parties du monde. Les calculs ont été effectués pour les années 1997 et 2004, le GTAP ne disposant pas de données plus récentes.

Notons que l'empreinte peut également être calculée pour chaque produit pris individuellement, mais cela supposerait d'utiliser une autre méthode, en cherchant à déterminer quelles terres sont réellement dédiées à chaque produit.

3. Résultats de la recherche

L'ensemble des résultats sont disponibles dans le rapport complet. Quelques points clés à retenir :

3.1 Une demande européenne élevée

L'Europe est la deuxième région la plus consommatrice en terres. Les Etats-Unis arrivent en première position avec une consommation de 900 millions d'hectares (Mha), suivis par l'Europe avec 640 Mha. Cela signifie que l'Europe utilise l'équivalent de 1,5 fois sa propre surface. Juste après l'Union Européenne

viennent la Chine (500 Mha) puis la Russie et les anciens pays du bloc soviétique avec 330 Mha.

3.2 L'Europe dépendante de terres importées

Les pays européens les plus dépendants en terres importées sont l'Allemagne et le Royaume-Uni. Chacun importe environ 80 Mha, dont 10 en provenance d'autres pays d'Europe et 70 de pays hors Union Européenne. Dans les deux cas, ces importations sont liées à la production, sur ces terres considérées comme importées, d'aliments pour le bétail destiné à la consommation de viande. L'Europe est le continent le plus dépendant en terres importées afin de satisfaire ses hauts niveaux de consommation. En 2004, sur une demande globale pour l'Europe des 27 estimée à 640 millions d'hectares, 375 étaient importés d'en dehors de l'Union Européenne. En d'autres termes, 58% des terres utilisées pour satisfaire les besoins européens sont des terres extra-européennes – en majorité de Chine, de la Fédération de Russie, du Brésil et d'Argentine (voir la figure).

3.3 Une utilisation des terres très inégalitaire

Un Européen consomme en moyenne 1,3 hectare (ha) tandis qu'un Chinois ou un Indien ne dépassent pas 0,4 ha. En moyenne, un citoyen européen consomme six fois plus de terres qu'un Bengladi. [3]

La demande européenne par personne a augmenté entre 1997 et 2004. Les Pays-Bas par exemple ont doublé leur consommation de terres en moins de dix ans. D'autres pays, comme la Finlande, le Luxembourg et l'Irlande, ont également connu des augmentations significatives de leur demande par personne.

Il est important de noter que les données les plus récentes utilisées datent de 2004, soit avant

l'augmentation des importations en agro-carburants et biomasse ; ce qui laisse présager d'une nouvelle augmentation de l'emprise européenne en terres.

4. Conclusions

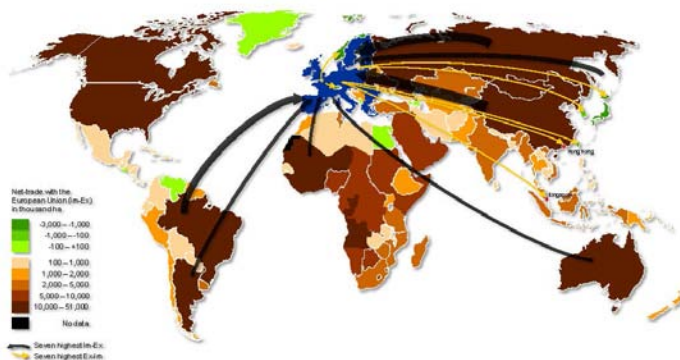
Les Amis de la Terre Europe et le SERI ont mis en évidence de nouveaux éléments révélant la dépendance de l'Union Européenne tant vis-à-vis de l'utilisation de ses propres terres que de celles d'autres pays. L'Europe importe de larges surfaces de terres, et sa consommation par personne est plus importante que pour la plupart des autres pays du monde. Or, la population mondiale devrait atteindre 9 milliards de personnes en 2050. Il ne sera pas possible de pourvoir équitablement aux besoins mondiaux, sans une réduction significative de l'emprise européenne.

Mais la demande en terres ne cesse de croître. L'augmentation des revenus dans des pays comme la Chine et l'Inde tirent cette croissance de la demande, notamment en raison de la consommation accrue de viande. Dans le même temps, l'Europe et d'autres régions ont mis un coup d'accélérateur à leur demande en agro-carburants et biomasse pour la production d'énergie, sans prendre en considération les effets à en attendre quant à leur empreinte en terres.

L'empreinte en terres de l'Europe a des impacts économiques majeurs. Les produits pour lesquels le facteur terre est un facteur de production important vont voir leurs coûts de production s'accroître – ce qui est déjà le cas pour les produits de base. L'augmentation des besoins en terres se traduit par un phénomène d'accaparement des terres, qui aura également des impacts sur le coût des importations européennes, sans compter les conséquences économiques, sociales et environnementales considérables pour les pays concernés.

Figure 9 shows the trade balances of land embodied in imports and exports, also called virtual land, for the EU-27 with the rest of the world in thousand hectares for the year 2004.

Figure 9: Trade balances of virtual land for the EU-27 with the rest of the world: 2004



3. Recommandations

Pour des raisons économiques, sociales et environnementales, l'Union Européenne doit prendre des mesures urgentes afin de développer des politiques cohérentes à même d'évaluer et de diminuer son empreinte en terres.

L'Union Européenne devrait :

- Mettre au point une méthodologie standard pour mesurer son empreinte en terres et publier les données nécessaires à cette évaluation.
- Anticiper l'évolution de l'empreinte en terres de l'Europe en demandant aux Etats Membres de publier annuellement sa propre empreinte en terres.
- Utiliser la mesure de l'empreinte en terres dans les évaluations d'impact de l'Union Européenne et de ses Etats Membres pour permettre la mise en place de politiques susceptibles de réduire l'empreinte européenne et de prévenir toute augmentation dans les Etats Membres.

• Soutenir les acteurs économiques et de la chaîne d'approvisionnement de l'Europe en leur donnant accès à une méthodologie claire et aux conseils nécessaires pour mesurer l'empreinte en terres de leurs produits (ainsi que leur empreinte en matières premières, en carbone et en eau).

• Développer une politique qui vise à réduire l'utilisation des ressources. L'importation virtuelle de terres (et des autres ressources) a un réel coût financier. Considérant que le prix des ressources est appelé à augmenter, cela ferait sens pour l'industrie de mesurer l'étendue de son

empreinte et de chercher à la réduire.

- Lancer de façon urgente un processus visant à fixer des objectifs de réduction de l'empreinte en terres. Il est clair que cette empreinte doit diminuer. Il est possible de déterminer un objectif d'ici 2013, comme cela est suggéré dans la Feuille de route «Pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources». Cela rendra l'économie européenne plus résiliente et réduira les impacts de l'Europe sur le reste du monde.

Source du texte : <http://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/terreseurope.pdf>

Références
Pour plus d'informations, le rapport complet est disponible à http://www.foeeurope.org/publications/2011/Europe_Global_Land_Demand_Oct11.pdf

Pour plus d'informations sur le travail des Amis de la Terre Europe sur Ressources et Consommation, se reporter à <http://www.foeeurope.org/ressources>

- Notes
- [1] Commission Européenne (2011), «Feuille de route Pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources» http://ec.europa.eu/environment/res..._efficiency/pdf/com2011_571_fr.pdf
 - [2] Friends of the Earth Europe (2010), "Measuring our resource use : A vital tool in creating a resource-efficient EU" http://www.foeeurope.org/publicatio..._0/measuring_resource_use.pdf
 - [3] Ndlr : l'étude donne un chiffre de 1.55 hectare par habitant pour la Suisse, dont 1.23 résulte de l'importation.

Tour de Lorraine 2012

Événement à ne pas manquer (surtout pour ceux qui parlent l'allemand), le TOUR DE LORRAINE à Berne - Vendredi et samedi 20 et 21 janvier - Avec un atelier sur le mouvement 15M, des références au Forum de Davos (qui aura lieu aux mêmes dates) et plein de réflexions sur les "crises" écologiques et financières.

Une fois encore, l'économie vit une crise mondiale. Le carrousel tournant toujours plus vite, la fréquence des crises s'accélère : après la crise financière et bancaire de 2008, c'est maintenant la crise de l'euro qui menace de pousser l'économie mondiale dans de nouvelles abîmes. Quelques gouvernements européens ont été remplacés par des technocrates issus du secteur bancaire. Mais les solutions proposées restent les mêmes.

L'objectif du système reste la poursuite de la croissance économique. On nous propose de lutter contre le chômage par plus de production et plus de consommation. Depuis quelques années, ce dogme est critiqué par un nombre croissant d'organisations, de mouvements et d'intellectuels qui se battent pour une économie fondée sur les besoins et sur la solidarité, pour une vie digne et prospère pour tous, sans une éternelle croissance économique qui mène vers toujours plus de catastrophes écologiques. Ces exigences ont trouvé un écho grandissant ces derniers mois sur les places publiques du Caire, de New York, de Madrid et d'ailleurs. Elles portent l'espoir de voir dépérir l'*homo economicus* qui réapparaît chaque année au WEF de Davos.

Avec ses nombreux ateliers, des films et des débats, la 12^e édition du Tour de Lorraine offrira une plateforme pour critiquer les concepts de croissance et d'en apprendre davantage sur les visions d'une société post-croissance.

Comme d'habitude, le TdL se terminera samedi soir par un festival dans les différents bars situés de chaque côté du Pont de la Lorraine avec de nombreux concerts et DJs.

La totalité des recettes du Tour de Lorraine sera utilisée pour des campagnes et des projets en faveur de plus de justice sociale.

*Traduction libre du programme repris de
www.tourdelorraine.ch*



>>> Plateforme nationale

Attac soutient la plateforme nationale sur la souveraineté alimentaire qui a été créée à l'initiative d'Uniterre au début 2011. Cette plateforme a pour objectif de dynamiser le mouvement autour de la souveraineté alimentaire, de développer des synergies entre les organisations qui s'y intéressent et d'encourager des actions locales et nationales.

Plateforme nationale pour la souveraineté alimentaire

Au début 2011, Uniterre a été l'initiateur d'une plateforme nationale sur la souveraineté alimentaire qui regroupe une vingtaine d'organisations suisses d'horizons variés. Cette plateforme a pour objectif de dynamiser le mouvement autour de la souveraineté alimentaire, de développer des synergies entre les organisations qui s'y intéressent et d'encourager des actions locales et nationales.

Cette plateforme s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année écoulée et un des thèmes traités au fil des mois a été l'élaboration de critères minimaux permettant de clarifier le discours autour du concept de souveraineté alimentaire défini en 1996 par La Via Campesina en marge du sommet de la FAO à Rome[1]. Depuis deux ou trois ans, ce terme de souveraineté alimentaire est devenu très à la mode en Suisse, comme sur le plan international, mais il n'est pas toujours compris ou interprété correctement par les acteurs qui l'emploient. Par souci de clarté et de cohérence dans les discours, les organisations qui ont participé à cette plateforme ont souhaité se mettre d'accord sur les aspects minimaux à reconnaître lorsque le concept de souveraineté alimentaire est évoqué dans les débats publics et politiques.

Les critères minimaux de la souveraineté alimentaire

La définition de La Via Campesina (1996, sommet FAO) est la base sur laquelle les acteurs suisses se sont appuyés pour déterminer ces critères. L'objectif de ces critères, élaborés en 2011 de manière participative, est d'assurer une cohérence dans nos discours respectifs en Suisse touchant au concept de souveraineté alimentaire.

Les êtres humains au cœur des systèmes alimentaires

- Prioriser la production locale pour les besoins alimentaires de la population.
- Assurer à la population une alimentation saine de proximité et culturellement adaptée, une information transparente sur les produits, leur origine, leur composition, leurs modes de production, de transformation et de commercialisation ainsi que sur la formation de leur prix.
- Assurer la participation active de la population aux orientations de politiques agricoles et alimentaires (agendas 21, constituantes, référendums par ex. lors d'accords de libre-échange, initiatives populaires, modifications législatives etc.)
- Reconnaître le statut et les droits de la paysanne et les intégrer ainsi que les jeunes dans les différentes instances.
- Améliorer les conditions de vie des travailleurs-euses agricoles et du reste de la filière en :
 - offrant des emplois stables et de qualité, un cadre juridique équivalent (soumission à la loi sur le travail, contrat type de travail national contraignant) et ce notamment pour les

migrant-e s (régularisation des travailleurs- euses, libre circulation, égalité de traitement)

- reconnaissant leur rôle d'acteurs sociaux indispensables à l'agriculture suisse (reconnaissance, participation, consultation).

Des systèmes alimentaires locaux, sains et durables

• Assurer une production, transformation, commercialisation et consommation saines et durables (écologiquement, socialement et économiquement) :

- intégrer les aspects de prix rémunérateurs, de salaires et de qualité de vie pour toutes les personnes actives dans la filière alimentaire ;

- encourager les productions bio ou extenso qui réduisent l'utilisation d'intrants ;

- sauvegarder les sols, préserver la surface agricole actuelle, empêcher la spéculation foncière ;

- intégrer les enjeux climatiques et énergétiques en terme de production d'énergie renouvelable et de tendance vers l'autonomisation énergétique des exploitations ;

• Prioriser la production locale pour l'affouragement des animaux.

• Encourager le modèle de l'agriculture paysanne (familiale, communautés, coopératives, ...) par rapport à l'agriculture de type industriel.

Une équité dans l'accès aux ressources

• Favoriser l'accès à la terre notamment pour l'installation des jeunes.

• Favoriser l'accès aux crédits pour l'agriculture paysanne (re-

connaître les différentes formes juridiques).

• Assurer le droit à un accès libre aux semences, à leur multiplication, échange et commercialisation pour les paysan-ne-s (notamment espèces traditionnelles, biodiversité, renonciation à l'utilisation de semences transgéniques).

• Assurer une recherche publique participative et indépendante dans le domaine de l'agriculture et l'alimentation, notamment sur les semences et la génétique animale.

Un marché intérieur responsable et transparent

• Établir les conditions cadres permettant un commerce transparent et un équilibre des forces en présence (paysan-ne s/ transformateurs/distributeurs). Réviser la réglementation des

interprofessions (élaboration de contrats, intégration des coûts cachés).

• Développer des relations commerciales permettant d'obtenir des prix couvrant les coûts de production et des salaires justes dans la filière (juste répartition de la valeur ajoutée).

• Mettre en place des instruments de régulation judicieux afin d'éviter les excédents structurels, nuisibles à des marchés intérieurs rémunérateurs et à des échanges internationaux équitables.

Une vraie responsabilité internationale

• Renoncer aux subventions à l'exportation (sous toutes ses formes) pour les denrées alimentaires et produits agricoles.

• Avoir le droit de se protéger d'importations à bas prix (par

ex. taxes, fixation de normes sociales et environnementales, taxation des transports).

• Affirmer le droit de pouvoir remettre en question les accords de libre échange déjà en cours.

• Subordonner le droit commercial international aux droits humains et notamment au droit à l'alimentation. Interdire la spéculation sur les denrées alimentaires et l'accaparement des terres.

Premières organisations signataires : Uniterre, IP Suisse, Stop OGM, Alliance Sud, Swissaid, Pain Pour le Prochain, Action de Carême, Déclaration de Berne, CETIM, Attac Suisse, FRC (sous réserve), Slow Food, Marché Paysan, Bioforum, L'Autre Syndicat, Plateforme pour une agriculture socialement durable, Longo Mai, Terra Fair, Ethik Labor



Serres à San Augustin près d'Almería, Andalousie, Espagne (36°42' N - 2°44' O), www.yannathusbertrand2.org

L'origine des fruits et légumes hors-saison : des cultures sous serre et des conditions de travail parfois proches de l'esclavage.

Suite de la première page

sur l'argument de la sécurité en invoquant la participation d'attac aux manifestations contre le sommet du G8 et donc, sur le prétendu caractère « violent » de l'association. Cet argument ne tient pas. Sara Meylan, en effet, avait rejoint le groupe pacifique en septembre 2003, soit bien après la fin du sommet du G8 qui s'était tenu du 1er au 3 juin 2003.

En juillet 2009, la procédure pénale s'était conclue sur le non-lieu. Le juge d'instruction Jacques Antenen avait adopté le point de vue de Nestlé/Securitas. Il estimait alors que la seule infraction susceptible d'être poursuivie tombait sous le délai de prescription de trois ans prévu par la loi fédérale sur la protection des données. Ceci malgré le fait que la deuxième agente de Nestlé et Securitas était toujours présente à attac en 2008. Aujourd'hui, on entre dans la deuxième phase du procès, soit le volet civil. **Il se tiendra les 24 et 25 janvier au Tribunal d'arrondissement de Lausanne au Palais de justice de Montbenon de 9h à 17h. De nombreux témoins seront entendus, dont les espionnes mais aussi les employés de Nestlé à qui les rapports étaient destinés. Le procès étant public, toute personne intéressée à y assister et à soutenir les membres d'Attac, est la bienvenue.** La veille du procès, le 23 janvier à 20h, Susan George, l'une des plaignante et écrivaine de renom, donnera une conférence à la Salle de Vignerons du Buffet de la Gare de Lausanne sur la question de la crise actuelle, « leur crise et nos solutions ». Ce procès, malgré les limites qu'il comporte pour la défense a le mérite d'avoir lieu. Au nom de celles et ceux, en Colombie et ailleurs, qui n'ont pas la possibilité de se défendre contre les violations des droits économiques et sociaux pratiqués par la multinationale, ce procès est, disons le une fois de plus, décisif.

Isabelle Lucas



A la veille du procès civil d'attac contre Nestlé et Securitas, une des plaignantes,

Susan George

écrivaine, politologue et militante altermondialiste donne une conférence

Leur crise, nos solutions

Buffet de la Gare, Salle des vigneronns,
Lausanne, 23 janvier 2012, 20h

Préfacière du livre « Attac contre l'empire Nestlé », Susan George, donnera une conférence sur les questions de fond liées à cette affaire. Elle reviendra plus généralement sur le rôle de l'économie privée dans la crise actuelle et sur la défense des droits démocratiques citoyens. La politologue franco-américaine, figure de l'altermondialisme, directrice associée du « Transnational Institute » d'Amsterdam, présidente d'honneur d'attac et auteure de nombreux ouvrages critiques, présentera son analyse de la crise actuelle qu'elle ne voit pas comme un « accident », mais comme le résultat de politiques délibérées développées dans le cadre du néolibéralisme. Elle proposera également une série de mesures originales et parfaitement applicables pour sortir de la crise et abattre les murs de la pauvreté et des inégalités.

>>> 2012

Cela y est, nous y sommes enfin dans cette fameuse année 2012, celle de la fin du monde !

Non pas que la planète va exploser ou imploser, non, rien ne le laisse penser. Quant au calendrier des Mayas, vu le décalage avec le nôtre, certains disent que la date de leur prédiction de fin du monde est déjà passée, c'était en 2010. D'autres affirment que ce sera en 2216 !

Non, s'il y aura une fin du monde cette année, cela ne pourra être que la fin de ce monde stupide du ultralibéralisme, dont les absurdités extrêmes ont été révélées par les récentes crises financières successives, dues essentiellement à l'avidité incontrôlable des plus riches et des « techniciens » de la gestion de nos finances communes.

Il n'est plus possible de laisser la gouvernance de pays et finalement de l'humanité aux mains de ces vautours. Il est temps que le plus grand nombre des citoyens, le 99% selon les Indignés, s'approprient le contrôle de la création et de la gestion de la monnaie, par la nationalisation des banques mais aussi par la cogestion tripartite de celles-ci par des représentants de l'État, responsable de ce droit régalien, des usagers et de leurs employé-e-s. Ceci permettrait la suppression de la spéculation, qui représente une appropriation de valeurs sans contrepartie comme la créativité ou le travail. Ce qui est comparable, à certains égards, aux bandits de grands chemins qui dévalisaient les marchands à l'orée du bois à une époque pas si lointaine.

Mais il est aussi temps que nous changions de valeurs, que nous nous débarrassions, entre autres, de cette pulsion d'accumulation basée sur la peur, en instaurant des systèmes de distri-

bution inconditionnels des moyens nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels. Le travail ne doit plus être la condition de la survie mais le cadre dans lequel chaque être humain peut apporter sa contribution à la gestion commune, par sa créativité et ses efforts, mais aussi par l'établissement de justes relations, dans l'égalité et le respect commun. Ceci implique que toutes les activités humaines soient basées sur la cogestion par tous les partenaires impliqués.

Ces notions de justes relations et donc de coopération et de partage doivent aussi être établies avec tous les peuples de la planète, notamment par la juste répartition des ressources mondiales qui appartient à tous. Ce n'est que tous unis que nous pourrions relever les énormes défis écologiques mondiaux, que les générations précédentes n'auraient jamais pu imaginer.

Comment parvenir à cette « révolution » de la conscience, évidemment non-violente, sinon par la diffusion de ces valeurs, la persuasion, le militantisme, mais aussi par la citoyenneté exercée dans sa totalité. Cela implique pour chacun-e de voter à chacune des consultations auxquelles nous sommes invité-e-s à nous prononcer, outre les élections, nous autres Suisses, grâce aux droits d'initiative populaire et de référendum que nous avons la chance d'avoir hérité avec notre Constitution.

Pour certain-e-s tout cela paraîtra utopiste, mais n'oublions pas qu'une utopie n'est pas quelque chose d'impossible à réaliser mais une solution qui n'a simplement pas encore été tentée.

Bonne année 2012, bonne révolution des consciences, et bienvenue à ce nouveau monde auquel le plus grand nombre aspire. (GSo)